

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf Septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 12 Septembre 2019.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 5.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, MM. PAITIER Christophe et PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PONTAC Serge et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à M. Jean-Michel BUF*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme Marie-France GUIHO*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme Laurence PELÉ LEGOUX*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme Véronique LE BORGNE*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. Martin PELÉ et Serge PONTAC.

OBJET : *Subvention CTR pour la création de vestiaires au stade Jean LEFLOUR.*

N° 2019 / 09 / 12

Suite au Contrat Territoires-Région (CTR) mis en place par la Région des Pays de la Loire et dont les modalités ont été votées par la commission permanente du 3 février 2017, il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention CTR dans le cadre de la création de vestiaires au stade Jean LEFLOUR

Présentation du projet : Le stade de foot Jean Leflour est le site municipal qui accueille l'Entente Sportive Blinoise (ES Blain). En 1995, le stade est passé de 2 à 5 vestiaires. En 2002, un troisième terrain a été construit ; le site comptait un terrain en stabilisé et deux terrains en herbe. En 2012, la surface de l'un des terrains en herbe est passée en synthétique.

Les effectifs de l'ES Blain n'ont cessé de croître et depuis 2016, trois équipes féminines ont été créées. Fort de ce succès avec plus de 400 licenciés, le stade Jean Leflour nécessite des vestiaires supplémentaires.

Le projet consiste à créer un bâtiment annexe comprenant :

- 2 vestiaires équipés de 6 douches chacun,
- 1 vestiaire + douche arbitre,
- 2 sanitaires PMR.

.../...

Le plan de financement est le suivant :

CREATION DE VESTIAIRES AU STADE JEAN LEFLOUR

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux	50 000,00 €	Région (CTR)	40 000,00 €
		Autofinancement	10 000,00 €
TOTAL DEPENSES	50 000,00 €	TOTAL RECETTES	50 000,00 €

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à
l'appui de leur convocation,*

*Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir
délibéré :*

APPROUVE le plan de financement présenté,

*SOLLICITE l'ensemble des organismes mentionnés pour l'octroi des
subventions prévues dans le plan de financement,*

*AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce se rapportant à cette
affaire.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 23 Septembre 2019,
Le Maire.

